

3529

2344



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

Prêts : FAD n° F SEN/ LUT-PAU / 99/22 du 19/08/99
FND n° 286 du 25/05/99

**RAPPORT D'ACTIVITES TRIMESTRIEL
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

PAYS : SENEGAL

TITRE DU PROJET : PROJET DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE (FAD – FND)

AGENCE D'EXECUTION : BUREAU DE GESTION DU PROJET
(BGP) SOUS LA TUTELLE DU
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL (MDS)

NUMERO DU RAPPORT : ONZE (11)

PERIODE COUVERTE : AVRIL – JUIN 2003

I. DONNEES PRINCIPALES

Numéro du Prêt : Prêt FAD/N° F/SEN/LUT.PAU/99/22 du 19/08/99.
Prêt FND/N° 286 du 25/05/99.

Sources de Financement

Le projet est co-financé par :

- le Fonds Africain de Développement
- le Fonds d'Assistance Technique
- le Fonds Nordique de Développement
- la Contrepartie Sénégalaise.

Plan de Financement

Sources de Financement	Devises	Monnaie Locale	Total	% Total
FAD	5.77	4.23	10.00	54.0
FAT	0.58	1.17	1.75	9.0
FND	2.62	2.38	5.00	27.0
Gouvernement	0.00	1.85	1.85	10.0
Total	8.97	9.63	18.60	100
% du Total	48	52	100	

Estimations du Coût du Projet

- En devises : 8.97 millions U.C
- En monnaie locale : 9.63 millions U.C
- Total 18.60 millions U.C.

Répartition du Financement

- Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10.00 millions U.C
- Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1.75 millions U.C
- Prêt Fonds Nordique de Développement (FND): 5.00 millions U.C
- Contrepartie sénégalaise (Gouvernement) : 1.85 millions U.C

Date d'approbation du Prêt

FAD : 30 Juin 1999
FND : 31 Janvier 1999

financement du Projet		
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	- Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021	Fax BAD daté du 20 juillet 2000.
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002.	17 septembre 2002

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	- Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des

financement du Projet		
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	- Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021	Fax BAD daté du 20 juillet 2000.
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002.	17 septembre 2002

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	- Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des

financement du Projet		
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	- Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021	Fax BAD daté du 20 juillet 2000.
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002.	17 septembre 2002

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	- Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des

financement du Projet		
5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.	- Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021	Fax BAD daté du 20 juillet 2000.
6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet	- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.	
7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit	- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002.	17 septembre 2002

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Conditions non encore satisfaites

Conditions	Observations
1°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers	- Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des

- Préparation des Communautaires de base à l'implantation des équipements socio communautaires ;
- Suivi du processus de recrutement par l'AGETIP des entreprises et bureaux de contrôle, pour la réalisation des infrastructures communautaires ;
- Organisation de missions de restitution du programme architectural auprès des Communautés ciblées, et de contrôle de conformité des terrains d'accueil ;
- Suivi de la procédure d'établissement des actes d'affectation des terrains d'accueil des infrastructures ;
- Bouclage de la procédure de sélection des Entreprises pour les travaux hydrauliques et d'Assainissement ;
- Participation au stage de renforcement des capacités en Hydraulique solaire ;

V.4. Composante Gestion

- Mise en place des comités villageois et de quartier ;
- Tenue des comités de pilotage ;
- Réunion de coordination avec les URG et CERP de Thiès, Diourbel et Dakar ;
- Coordination, supervision et suivi des activités ;
- Tenue de l'atelier d'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la FNGPF.

VI. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

VI.1. ACTIVITES PROGRAMMEES ET REALISEES

A. Composante Renforcement des capacités :

L'état de réalisation des activités inscrites dans le planning se présente comme suit :

Sous – composante Sensibilisation, alphabétisation et IEC :

Equipement , mobilier et fournitures :

- choix consensuel (MOD alpha/BGP) des manuels du programme d'alphabétisation . Enclenchement des négociations avec les éditeurs sur les modalités de cessation de leur maquette pour impression après appel d'offres.
- Poursuite programme médiatique : couverture des activités du projet en direction des bénéficiaires par les médias .

Services de spécialistes :

- Participation de la Direction de l'alphabétisation et de l'éducation de base (DAEB) aux missions de suivi des formations des 40 formateurs et 60 superviseurs du programme d'alphabétisation ;
- Transmission par la SAFEFOD des rapports de formation et de mise à niveau du

personnel des opérateurs alpha

- Atelier de mise à niveau de 2 jours des 30 opérateurs sélectionnés, sur le manuel de procédures du programme d'alphabétisation, les résultats de l'analyse des requêtes des opérateurs, et le modèle d'alphabétisation MAIVA.

Formation :

- Réalisation de reportages radios et publication d'articles sur les activités de terrain du projet par le MOD en communication (OFBD)

Sous composante Renforcement des capacités des partenaires

Etudes et supervision :

- Elaboration du planning de mise à niveau du personnel du Projet sur les logiciels informatiques Excel, MS project, Power point etc par Point Micro.

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

1. Poursuite de l'organisation des groupes cibles autour des CLEC

Le processus de mise en place des CLEC, débutées depuis le mois de Janvier 2003, dans plusieurs communautés de base, se poursuivent. A ce jour, près de 200 Caisses Locales d'épargne et de Crédit (CLEC) ont été mises en place ; les populations regroupées autour de ces caisses ont déjà reçu leurs premiers financements. Il faut noter, cependant, que dans certains départements, les ONG chargées de la mise en place de ces CLEC ont rencontré des difficultés liées à la dispersion de certains villages et à l'effectif de leur population. Il leur a été recommandé de mettre la CLEC dans une zone centre polarisant plusieurs villages.

2. Mise à disposition du Fonds de Crédit auprès des SFD

Les Fonds de la contrepartie et les intérêts générés (404 929 312 F), mis à la disposition des SFD pour démarrer le financement des projets initiés par les bénéficiaires, ont été entièrement consommés, à l'exception de PAMECAS qui, pour le moment, n'a utilisé que les 30%. Ce Fonds a permis de financer 823 dossiers de projets pour un montant global de 397 409 975 F au niveau des cinq régions ciblées par le PLCP. Il convient de souligner que jusqu'à présent la BAD n'a pas encore décaissé pour le fonds de crédit. Du côté de la contrepartie, la contribution pour l'année 2002 a été mobilisée ; elle s'élève à 365.000.000 F; pour la troisième tranche relative à l'exercice 2003, équivalant à 229 millions FCFA, la procédure de décaissement est en cours.

3. Financement des AGR initiées par les bénéficiaires

Pour marquer le démarrage effectif des activités de crédit, des cérémonies de remise de chèques ont été organisées du 7 au 15 Avril 2003 dans les cinq régions ciblées par le PLCP. Ces rencontres placées sous la présidence de Madame le Ministre, ont vu la participation de tous les partenaires du PLCP, des autorités administratives et locales et des populations ciblées.

RECAPITULATIF DES PROJETS FINANCES AU NIVEAU DES CINQ REGIONS

REGIONS	C.B.TOUCHÉES	PROJETS FINANCES	MONTANT DES FINANCEMENTS	PERSONNES TOUCHÉES
DAKAR	33	127	94 115 790 F	1088
THIES	14	52	62 124 500 F	944
DIOURBEL	28	149	136 055 000 F	1260
KOLDA	27	283	70 058 850 F	2484
TAMBA	25	212	35 055 835 F	683
TOTAL	127	823	397 409 975 F	6459

4. Mission de suivi trimestriel des activités des partenaires sur le terrain :

Dans le cadre de la supervision et du suivi des activités des partenaires sur le terrain, la Composante Micro finance et A.G.R a organisé du 10 au 20 Juin 2003 une mission dans les zones d'intervention du Projet.

L'objectif de la mission est de suivre les activités de crédit :

- Respect des procédures de financement arrêtées dans la convention
- Mise en place des CLEC et des comités de quartiers où de villages
- Mise en place des cadres de concertation
- Suivi des activités financées
- Recommandations diverses

Déroulement de la mission :

En relation avec les Unités Régionales de Gestion, des séances de travail ont été organisées avec les partenaires, la mission a eu à rencontrer et discuter avec :

- Les Coordonnateurs et Assistants des Unités Régionales de Gestion
- Les Responsables des ONG
- Les Responsables des SFD
- Les Responsables des Services Techniques
- et les populations bénéficiaires de financements (Voir rapport de mission)

5. Séances de travail avec les SFD

Dans le cadre du suivi des activités de crédit, le PLCP a rencontré les SFD qui interviennent dans les cinq régions ciblées par le PLCP. En effet, suite à la remise de documents de financement par les différentes SFD signataires de la Convention, des manquements avaient été relevés quant au respect des conditionnalités mentionnées dans la convention.

A l'issue de ces rencontres, plusieurs recommandations ont été retenues parmi lesquelles, le respect strict des grandes lignes de la convention

6. Mission de suivi des activités de crédit conduite par la Directrice du PLCP

Suite aux difficultés constatées, la Directrice du PLCP s'est rendue dans les régions de Tambacounda et de Kolda pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires concernées. La mission conduite par la Directrice du PLCP, était composée des deux experts de la Composante et Monsieur Meïssa Lam, Vice – Président de l' UMECUDEFS (les directeurs du CMS et de l' ACEP et la Coordinatrice de la Cellule AT/CPEC étant empêchés).

7. Paiement de l'appui institutionnel aux ONG :

Tenant compte de la modicité des fonds alloués à la rémunération des ONG, le PLCP a négocié et obtenu de la BAD un appui institutionnel au profit de celles – ci. Le montant de cet appui qui s'élève à quatre vingt dix neuf (99) millions de franc, a été entièrement décaissé, au profit de ces ONG.

8. Atelier-bilan de la mission d'encadrement technique des populations par les ONG :

Du 29 au 30 mai, s'est tenu à Saly Portudal, l'atelier bilan de la mission des ONG chargées de l'accompagnement des activités de micro finance du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP / FAD-FND). Une cinquantaine de participants ont pris part à la rencontre, regroupant le Ministère du Développement Social (MDS) assurant la tutelle administrative du Projet, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD), les ONGs et le PLCP (FAD-FND).

Cette rencontre a pour objectif d'évaluer le travail réalisé par les ONG depuis Janvier 2003 d'une part et, d'autre part de relever les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leur mission. Au terme de cette rencontre, les difficultés constatées du côté des ONG feront l'objet d'une justification et les insuffisances au niveau des moyens déployés feront l'objet d'un memorandum à transmettre à la BAD pour servir d'informations de prise de décision lors de la revue à mi-parcours.

Des recommandations ont été formulées :

- Accélérer le processus de structuration et d'élévation du niveau d'organisation dans les Communautés de Base (CB) ;
- Harmoniser les approches des ONG dans la mise en place des CLEC en termes de rationalisation des ressources et du niveau de polarisation des CB ;
- Sensibiliser, informer, engager la formation et développer l'appui technique des CB ;
- Accompagner les CLEC jusqu'à leur mutualisation ;
- Prendre en compte toutes les sensibilités et les catégories sociales, dans la composition des CLEC ;
- Compte tenu des contraintes décelées dans le cadre de la mise en place des fonds, nous recommandons fortement à la BAD et aux autres partenaires concernés du projet, d'accorder plus de diligence dans les opérations ainsi que l'allégement des procédures ;
- Accélérer les procédures de décaissement de la BAD et de l'Etat.
- Faire un suivi régulier des activités par les ONG.

- Respecter, par les ONG, les protocoles et renforcer les moyens matériels et logistiques pour faciliter le travail.
- Promouvoir une concertation entre ONG et SFD intervenant dans la même zone.
- Relever le taux de rémunération des ONG de 5 à 15% du montant des financements octroyés ;
- Respecter les cibles du Projet ;
- Elargir le financement à tous les créneaux porteurs de la zone.
- Impliquer le CONGAD dans la conduite des activités du CNP, des CRP, CCP et CLP ;
- Organiser des missions conjointes PLCP / CONGAD de suivi-évaluation sur le terrain ;

C. Composante Infrastructures/ Equipements et Hydraulique :

1. Préparation des Communautaires de base à l'implantation des équipements socio communautaires

Suite au processus d'évaluation des soumissionnaires des équipements socio communautaires et à la transmission des dossiers d'évaluation à la BAD pour avis en date du 20 Mars 2003, la composante s'est aussitôt attelée à la préparation des Communautés de base, en vue de l'implantation des équipements.

Il s'agissait de les informer de leur sélection définitive mais aussi des conditionnalités ci-après, préalables à l'installation des équipements :

- Prise en charge, par la communauté de la construction de l'abri pour les moulins, selon les prescriptions fournies par le Projet,
- Constitution d'un Fonds de roulement de 60 000 F CFA,
- Désignation de deux (2) opérateurs à former par le Projet, répondant au profil défini,
- constitution d'un Comité de gestion.

Sur la quasi-totalité des sites retenus, l'ensemble de ces conditionnalités ont été satisfaites par les bénéficiaires.

La formation des opérateurs, prévue dans le cadre du contrat de fourniture des équipements se fera sur site lors des installations, celle destinée aux membres des comités de gestion, dès que le contrat de fourniture sera signé.

2. Suivi du processus de recrutement par l'AGETIP des Entreprises et Bureaux de contrôle, pour la réalisation des infrastructures communautaires

Après l'approbation du programme architectural lors de la mission de supervision de la BAD de Mars 2003, les dossiers d'appel d'offres ont été finalisés et la procédure de sélection des Entreprises de travaux lancée par l'AGETIP, en date du 7 Avril 2003 par appel d'offres publié par voie de presse.

L'ouverture des offres initialement prévue le 8.Mai a finalement eu lieu le 14 Mai 2003, pour complément d'information et les évaluations se sont poursuivies jusqu'en fin juin 2003, compte tenu de l'importance du nombre d'entreprises soumissionnaires.

Les lots de travaux se présentent comme suite :

Région de Dakar :

- **Lot 1 :** Construction d'un complexe case foyer + case des tout petits ; d'une case des tout petits et d'une case de santé
- **Lot 2 :** Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'un complexe case foyer + case des tout petits ;

Région de Thiès :

- **Lot 3 :** Construction de deux complexes case foyer + case des tout petits
- **Lot 4 :** Construction d'une case foyer ; de trois cases de santé et d'une case des tout petits ;

Région de Diourbel :

- **Lot 5 :** Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'une case des tout petits ;
- **Lot 6 :** Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'une case des tout petits ;
- **Lot 7 :** Construction d'un complexe case foyer + case de santé et d'une case des tout petits

Région de Tambacounda :

- **Lot 8 :** Construction de trois cases foyers ; de trois cases de santé et de trois cases des tout petits ;

Région de Kolda :

- **Lot 9 :** Construction de trois cases foyers ; de trois cases de santé et de trois cases des tout petits ;

3. Organisation de missions de restitution du programme architectural auprès des Communautés ciblées, et de contrôle de conformité des terrains d'accueil

La consistance des travaux retenus pour chacune des localités retenues a été restituée auprès des bénéficiaires des cinq régions ; les objectifs attendus à travers chaque module ont également été discutés avec les populations. Ces missions ont aussi été mises à profit pour communiquer les critères de conformité des terrains requis pour les différents modules et complexes (dimensions, emplacement, topographie etc.) et de vérifier si les terrains qui étaient déjà pressentis répondaient à ces critères.

4. Suivi de la procédure d'établissement des actes d'affectation des terrains d'accueil des infrastructures

L'affectation d'un terrain doit être matérialisée par un acte pris par l'autorité compétente (délibération de Conseil rural ou de conseil municipal) et constitue un préalable au démarrage des travaux sur un site donné. Aussitôt après les missions de restitution, un suivi très diligent a été opéré par l'entremise des différentes unités régionales et des Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (C.E.R.P) pour activer les prises d'actes.

Sur l'ensemble des sites retenus, seuls quatre n'ont pas encore fait parvenir leurs actes quand bien même deux d'entre eux ont déjà ciblé des terrains conformes aux critères arrêtés.

5. Bouclage de la procédure de sélection des entreprises pour les travaux hydrauliques et d'Assainissement

Les sept entreprises de travaux hydrauliques pré qualifiées après avis du FND ont été invitées à soumissionner le 21 Mars 2003.

La Commission des Marchés a procédé au dépouillement des offres des soumissionnaires en date du 24 Avril 2003 et suite aux conclusions des évaluations, à l'adjudication des travaux, le 07 Mai 2003, aux deux entreprises ci-après :

- Le Consortium d'Entreprises C.D.E pour la réalisation de **120 puits hydrauliques** pour un montant de HT HD 1 678 936 999 F CFA ; TTC 1 995 119 721 F CFA
- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil S.V.TP/ G.C, pour la réalisation de **60 réseaux d'eau potable et 120 latrines** pour un montant de HTHD 706 263 900 F CFA ; TTC 848 968 900 F CFA.

Nous avons, suite à l'adjudication, reçu en date du 12 Juin 2003, du Fonds Nordique de Développement, l'Avis de non objection sur les résultats de l'analyse des soumissions et invité les entreprises à la signature des deux contrats qui sont en cours d'approbation finale.

Les ordres de services pour le démarrage des travaux pourraient être signés en fin juillet à début août 2003.

6. Participation au stage de renforcement des capacités en Hydraulique solaire :

Dans le cadre du contrat de maîtrise d'œuvre du volet hydraulique signé avec le Groupement de Bureaux COWI –AISB, il était prévu au titre des prestations du partenaire nordique, l'organisation d'un stage de renforcement des capacités du responsable de la composante hydraulique et d'un membre du Bureau local homologue, en hydraulique solaire, compte tenu de l'importance de ce volet dans le Projet.

Ce stage organisé du 18 Mai au 18 juin au siège de COWI a embrassé hormis le volet solaire, divers thèmes fort intéressants ainsi que des visites d'expériences très enrichissantes :

- Le Cadre logique comme outil de planification de Projet
- Le Dimensionnement des adductions d'eau assisté par ordinateur
- La Gestion financière des adductions d'eau
- La Gestion des ressources en eau et de la qualité de l'eau

- Les systèmes d'assurance qualité
- La gestion des contrats
- Genre / Approvisionnement en eau et Pauvreté (AEP) / IEC ; Hygiène et Assainissement/ Intervention des ONG en AEP
- Ainsi que plusieurs visites de sites (Stations de traitement d'eaux usées, Station de distribution, Usines de fabrication de tuyaux etc.)

Ce stage est d'un apport capital et les acquis seront mis à contribution dans le cadre de l'exécution des activités du Projet.

D. COMPOSANTE GESTION

1. Mise en place des comités villageois et de quartier :

Le processus de mise en place de ces organes par les ONG et les CERP a effectivement démarré. Le Projet disposera ainsi d'un interlocuteur au niveau de chaque communauté de base et l'appropriation des investissements par les bénéficiaires sera plus évidente. Ainsi, pour chacune des activités du Projet, au niveau du quartier ou du villages, des comités thématiques seront institués pour suivre les activités et s'assurer de l'effectivité des interventions attendues des partenaires. Les Unités Régionales de Gestion (URG) ont suivi le processus de mise en place.

2. Tenue des comités de pilotage :

Au niveau de la région de Tambacounda, 04 comités se sont réunis. Il s'agit du Comité Régional de Pilotage et de trois comités communaux. A Thiès, le comité régional de Pilotage s'est réuni le 9 avril 2003. A Diourbel, à la suite de la réunion du comité régional de pilotage, quatre comités locaux se sont réunis.

3. Réunion de coordination avec les URG et CERP de Thiès, Diourbel et Dakar

Tenue à Dakar le 1^{er} avril 2003, cette rencontre avait pour objectif de préciser davantage le rôle des Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP) tel que mentionné dans le projet de protocole d'accord, de recueillir leurs observations sur ce cadre de partenariat, d'assurer une meilleure planification des activités et de définir les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Au terme de la réunion, un planning d'activités trimestriel a été élaboré, les moyens (carburant et indemnités) ont été approuvés par les deux parties, la dotation trimestrielle en carburant a été remise aux chefs de CERP. Le projet de Protocole d'accord amendé devra être soumis à l'approbation de la Direction de l'Expansion Rurale, préalable à sa signature par les deux ministres de tutelle.

4. Coordination, supervision et suivi des activités :

Les URG de Gestion, à l'instar de la Direction, ont suivi l'exécution des activités au niveau des différentes composantes. Les activités des URG ont particulièrement porté sur le programme de la microfinance, en raison du démarrage effectif des premiers financements. A ce propos, des cérémonies de remise des documents de financement aux promoteurs ont été organisées, sous la présence effective de l'équipe du Bureau de Gestion du Projet, des autorités administratives et locales, des ONG et SFD dans les régions de :

- Diourbel, le 07 avril 2003 à Ngabou II ;

- Thiès, le 11 avril 2003, dans le village de Ndiagianiao ;
- Kolda, le 14 avril 2003, à Néma Dianfo ;
- Tambacounda, le 15 avril 2003 dans la commune de Kédougou.

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les partenaires notamment ceux de la microfinance, les ONG et les SFD pour le traitement diligent des requêtes et le règlement des litiges. Cela s'explique par le démarrage des activités de cette composante. Des réunions ponctuelles sont tenues, pour surtout résoudre les problèmes urgents liés aux conditions de crédit, aux décaissements des fonds par les SFD au profit des bénéficiaires. Des missions de terrain ont aussi été effectuées à cet effet.

En outre, les URG ont assuré la coordination et le suivi des activités relatives à :

- L'installation des coordonnateurs régionaux du MOD en alphabétisation, la SAFEFOD ;
- Le suivi de la formation des superviseurs en alphabétisation ;
- L'identification des sites d'accueil et le pilotage en vue de la délivrance des actes d'affectation des terrains destinés aux infrastructures socio-communautaires ;
- La supervision des conditionnalités relative à la mise en place des équipements post-récolte ;

5. Atelier d'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la FNGPF :

Les 27 et 28 mai 2003 à Dakar, un atelier a réuni le Projet et la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine afin de traduire en actions concrètes les recommandations des rapports d'achèvement et d'évaluation des performances de l'ex-PAGPF. Cet atelier, présidé par Madame le Ministre du Développement Social, a vu la participation des présidentes régionales et départementales de la FNGPF, des représentants des partenaires au développement et des ministères de la Famille et de la Solidarité Nationale et du Développement Social, Conformément à la stratégie d'intervention du projet et des recommandations dudit rapport, l'atelier a permis d'identifier les axes de collaboration tels que :

- Impliquer des responsables de la FNGPF dans les 34 séminaires de formation prévus pour les partenaires d'exécution après identification des besoins en rapport avec ces derniers ;
- Impliquer la FNGPF et ses démembrements dans les comités de pilotage des activités du projet aux niveaux régional, départemental, communal et local ;
- Faire bénéficier aux réseaux des auxiliaires de garderies d'un programme de recyclage ;
- Faire bénéficier aux responsables de GEC, des formations en gestion de projet, promotion et gestion de caisse de crédit etc ;
- Le recours aux gérants de pompes et auxiliaires de maintenance (mécaniciens départementaux) déjà formés et opérationnels qui peuvent être regroupés en réseau pour prester ;
- Le recours aux réseaux d'auxiliaires de garderies dont on peut louer les services dans les programmes envisagés ;
- L'utilisation des stocks de pièces déjà créées dans les cases-foyers à condition qu'ils aient

été bien gérés pour recevoir des dotations d'appoint pour nos futurs équipements ;

VI.2. ACTIVITES PROGRAMMEES ET NON REALISEES

A. Composante Renforcement des capacités :

- Démarrage formations prévues pour les partenaires et les bénéficiaires au courant du trimestre prochain ;
- Démarrage effectif du programme d'alphabétisation fonctionnelle destiné 18000 bénéficiaires (cohorte 1) prévu pour le 10 septembre 2003
- mise en place appui institutionnel destiné aux opérateurs sélectionnés dès signature des contrats avec le MOD prévu en fin juillet 2003.

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

- Formation de 3000 représentants de bénéficiaires à l'utilisation de crédit et à la gestion financière des AGRet de 3000 représentants de bénéficiaires à la mise en place et à la gestion de CLEC :

Ces activités n'ont pas pu démarré tout simplement parce que les ONG chargées de cette formation s'étaient attelées, suite à la mise en place des fonds, à l'élaboration de requêtes durant les mois de Mars et d'Avril 2003. La phase d'identification des 3000 représentants des bénéficiaires à former a déjà démarré et la formation des cibles à la mise en place et en gestion des CLEC est prévue au mois de septembre 2003.

- Formation du personnel des SFD ET ONG et agents de Services Techniques :
Cette formation a été décalée au trimestre prochain parce que le Projet n'a pas encore reçu l'avis de la BAD, en vue de la sélection des Bureaux d'études formateurs. Le procès verbal d'adjudication provisoire a été envoyé depuis le 04 mars 2003.

VI.3. PERSPECTIVES POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN :

A. Composante Renforcement des capacités :

- Contractualisation avec les 30 opérateurs alpha
- Formation des 600 facilitateurs (cohorte 1)
- Mise en place des manuels alpha
- Formation des bénéficiaires (cohorte 1) ;
- Mise en place appui institutionnel 30 opérateurs alpha ;
- Suivi démarrage programme alpha ;
- Organisation ateliers recrutement définitif relais IEC ;
- Production supports imprimés d'information (plaquette, guides) et matériels IEC (affiches etc.)

- Poursuite programme médiatique ;
- Sensibilisation des bénéficiaires ;
- Mise à niveau du personnel sur les logiciels MS project, Access, Power Point etc. ;
- Formation des partenaires en approche genre ;
- Formation des bénéficiaires en gestion de CLEC.

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

- Poursuivre l'organisation des groupes cibles autour des caisses locales de crédit;
- Poursuivre la mise à disposition des Fonds auprès des SFD ;
- Poursuivre le Financement des AGR des groupes cibles ;
- Former les représentants des ONG, SFD, Agents de Services Techniques en Approches Genre et Participative ;
- Former 3000 représentants de bénéficiaires à la mise en place et à la gestion des CLEC ;
- Former les représentants des ONG et Agents de Services Techniques en Micro finance ;
- Assurer le contrôle, la supervision et le suivi trimestriel des activités des partenaires sur le terrain.

C. Composante Infrastructures/ Equipements et Hydraulique :

- Signature des contrats de maîtrise d'œuvre avec les Bureaux de contrôle des travaux des infrastructures communautaires et des ordres de services,
- Signatures des contrats de travaux avec les Entreprises de Génie civil pour les travaux
- Démarrage des travaux des infrastructures communautaires,
- Approbation des contrats déjà signés avec les Entreprises de travaux hydrauliques et démarrage des travaux,
- Approbation contrat de fournitures des équipements socio-communautaires déjà signés et signature des ordres de services pour les livraisons,
- Démarrage formation des Comités de gestion des équipements socio- communautaires.

D. Composante Gestion :

- Tenue des comités locaux, communaux et régionaux de pilotage des activités du Projet ;
- Suivi par les URG de la mise en place des comités villageois et de quartier ;
- Opérationnalisation des cadres de concertation URG, ONG, SFD, Développement Communautaire et CERP ;
- Suivi par les URG du démarrage des classes d'alphabétisation ;
- Coordination, organisation et suivi des sessions de formation en gestion des CLEC, en approche genre et participation, en planification et exécution de budget pour les partenaires et en gestion pour les membres des organes des CLEC ;

- Suivi des activités de financement auprès des ONG et SFD ;
- Suivi des activités de terrain confiées aux différents partenaires ;
- Superviser par les URG les livraisons sur site des équipements post-récolte ;
- Suivi des chantiers des infrastructures socio-communautaires et des ouvrages hydrauliques ;
- Suivi comptable et financier du Projet.

VII. SITUATION FINANCIERE DU PROJET

La répartition du financement du projet se présente ainsi qu'il suit, par bailleur et par catégories de dépenses :

CATEGORIES	FAD %	FAT %	FND %	Gouvernement %	Total %
A. Etudes et Supervisions	34	0,00	66	0,00	100
B. Constructions / Réhabilitations	45	0,00	53	2	100
C. Equipements, mobiliers, fournitures	51	0,00	49	0,00	100
D. Services de spécialistes	53	39	8	0,00	100
E. Formation	64	33	3	0,00	100
F. Fonds de crédit	50	0,00	0,00	50	100
G. Fonctionnement	91	0,00	9	0,00	100
H. Audit	0,00	100	0,00	0,00	100

Situation des décaissements par catégorie de dépenses
(Voir tableaux joints en annexe)

VIII. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

1. DIFFICULTES RENCONTREES :

- Retard dans la mise en place des fonds aussi bien pour le volet IEC que pour l'alphabétisation
- Reports répétitifs des activités déterminantes dans la mise en œuvre de la composante.
- Cumul d'activités à réaliser dans des délais très courts
- Risque de déperdition des personnels déjà recrutés et formés (formateurs, superviseurs) pour l'alphabétisation des bénéficiaires ;
- Risque d'adhésion des bénéficiaires à d'autres programmes d'alphabétisation en cours ;
- Risque de retard dans la mise en place des manuels d'alphabétisation, vu la longueur des procédures d'acquisition
- Non respect des grandes lignes des conventions et protocoles signés par certains

- partenaires (notamment les conditions d'accès au crédit et le travail de proximité) ;
- Faiblesse du montant du fonds de crédit disponible par rapport aux demandes formulées par les SFD ;
- Retard dans le décaissement du fonds de crédit par la BAD ;
- Lourdeurs et lenteurs des procédures d'acquisition des biens et services : l'avis de non objection relatif au recrutement des bureaux d'études chargés de la formation, toujours attendu ;
- Lourdeurs et lenteurs des procédures de mobilisation des fonds de contrepartie.
- Retard sur l'approbation du dossier d'acquisition des équipements post-récolte

2. RECOMMANDATIONS :

- (i) Reprogrammer les activités d'alphabétisation avec le MOD et les opérateurs en alphabétisation en tenant des délais d'exécution pouvant assurer l'atteinte des résultats assignés ;
- (ii) Remobiliser le personnel des opérateurs et des bénéficiaires avant l'ouverture des classes
- (iii) Disposer des fonds requis pour la mise en œuvre des activités reprogrammées dans les délais d'exécution indiqués.
- (iv) Assouplir les dossiers d'acquisition des biens, travaux et services, eu égard à la nature du Projet ;
- (v) La BAD devra traiter avec diligence les dossiers d'acquisition. L'avis final de la Banque est notamment attendu en vue :
 - a. de l'acquisition du mobilier, des coffres forts et documents de gestion,
 - b. du recrutement des bureaux d'études chargé du renforcement des capacités des partenaires,
 - c. de l'acquisition des équipements post-récolte
 - d. du recrutement du cabinet pour la mise en place du système informatisé des gestion.
- (vi) Diligenter le traitement des demandes de décaissement ;
- (vii) Fournir des informations détaillées sur les rubriques amputées concernant les demandes de décaissement soumises à la BAD ;
- (viii) Transmettre la situation des décaissements sur le prêt FAD et le don FAT (ledger, situation des décaissements sur les contrats, taux de l'unité de compte appliqué).

IX. ANNEXES

- Tableau comparatif par composante : dépenses / Budget au 30 juin 2003
- Etat récapitulatif des dépenses par catégorie au 30 juin 2003

- Etat de suivi budgétaire et de suivi des décaissements FAD au 30 juin 2003
- Registre des dépenses par catégorie de financement au 30 juin 2003
- Etat de suivi budgétaire et de suivi des décaissements FND au 30 juin 2003
- Etat de suivi budgétaire et de suivi des décaissements des fonds de la contrepartie au 30 juin 2003

TABLEAU COMPARATIF PAR COMPOSANTE DEPENSES / BUDGET AU 30 JUIN 2003

RUBRIQUES	BUDGET	MONTANTS	EXECUTION	BUDGET	MONTANTS	EXECUTION
	EN FCFA	EN FCFA	%	EN UC	EN UC	%
Composante I - Renforcement des Capacités des Bénéficiaires et des Partenaires	3 991 879 566	502 924 724	13%	4 536 500	571 540	13%
Composante II - Microfinance et AGR	2 151 294 426	585 454 705	27%	2 444 800	665 330	27%
Composante III - Infrastructures Equipements et Hydraulique	2 689 997 979	5 252 400	0%	3 057 000	5 969	0%
Composante IV - Gestion du Projet	1 506 205 280	761 161 175	51%	1 711 700	865 008	51%
TOTAL	10 339 377 250	1 854 793 004	18%	11 750 000	2 107 846	18%

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES PAR CATEGORIE AU 30 JUIN 2003

RUBRIQUES	BUDGET	MONTANTS	EXECUTION	BUDGET	MONTANTS	EXECUTION
	EN FCFA	EN FCFA	%	EN UC	EN UC	%
A. ETUDES ET SUPERVISION	131 992 050	42 610 000	32%	150 000	48 423	32%
B. CONSTRUCTION / REHABILITATION	1 513 508 840	13 133 720	1%	1 720 000	14 926	1%
C. EQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES	2 129 471 740	342 324 838	16%	2 420 000	389 029	16%
D. SERVICES DE SPECIALISTES	1 258 324 210	482 985 071	38%	1 430 000	548 880	38%
E. FORMATION	2 851 028 280	276 551 141	10%	3 240 000	314 282	10%
F. LIGNE DE CREDIT	1 539 907 250	450 895 970	29%	1 750 000	512 413	29%
G. FONCTIONNEMENT	862 348 060	215 442 264	25%	980 000	244 836	25%
H. AUDIT	52 796 820	30 850 000	58%	60 000	35 059	58%
TOTAL	10 339 377 250	1 854 793 004	18%	11 750 000	2 107 846	18%

FAT	H
-----	---

FAT	H
-----	---

Fonds FAT				
		D	E	H
s FAD				

Numéro DP	Bénéficiaires/ Fournisseurs	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	A Etude et Supervision	B Construction et réhabilitation	C Equipement Mobiliers	D Services de Spécialité	E Formation	F Fonds de crédit	G Fonctionnement	H Services de Spécialité	Formation	Audit
55/03 SC	Hotel HOBBE	3/6/2003	Prix en charge restauration & hébergement	302 033 197	1 100 000	11 289 450	929 600	142 331 227	60 995 689		48 982 967		27 588 764	9 215 500
56/03 SC	Officine de l'Autodébit	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	151 546								151 546		
57/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	231 272								231 272		
58/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	900								900		
59/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	2 500								2 500		
60/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	4 000 000				4 000 000						
61/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	4 000 000				4 000 000						
62/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	1 735 937							1 735 937			
63/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	754 721							754 721			
64/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	3 000							3 000			
65/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
66/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
67/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
68/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
69/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
70/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
71/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
72/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
73/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
74/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
75/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
76/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
77/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
78/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
79/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
80/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
81/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
82/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
83/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
84/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
85/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
86/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
87/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
88/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
89/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
90/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
91/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
92/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
93/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
94/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
95/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
96/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
97/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
98/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
99/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
100/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
101/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
102/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
103/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
104/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
105/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
106/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
107/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
108/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
109/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
110/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
111/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
112/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
113/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
114/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
115/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
116/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
117/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
118/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
119/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
120/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
121/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
122/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
123/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
124/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
125/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
126/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
127/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
128/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
129/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
130/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
131/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
132/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
133/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
134/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
135/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
136/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
137/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
138/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
139/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
140/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
141/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
142/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
143/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
144/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
145/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
146/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
147/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
148/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
149/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
150/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
151/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
152/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
153/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
154/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
155/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
156/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
157/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
158/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
159/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
160/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
161/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
162/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
163/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
164/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
165/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
166/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000			
167/03 SC	Officine Superstore	3/6/2003	Entretien & révision véhicules	13 000							13 000	</		

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

Numero	Bénéficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la dépense	Montant de la dépense	N°/Paiement	I	II	III	IV	TOTAL
103	Ramoulaye DiOP Comptable PLCP	21/03/2003	Mai avec la DPS - recherche de cohabitation / rapport aux objectifs du DSRP	1 304 500	Chq n° 0316705 du 03/12/02					1 304 500
103 SC	Elus	21/03/2003	Faci n° 16102-2002-002	173 000	Chq n° 0422009 du 02/12/03					173 000
3403	Hôtel Soliel Teranga	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 350 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 350 000
3403	Ramoulaye DiOP Comptable PLCP	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	2 054 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					2 054 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 200 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 200 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	2 300 100	Chq n° 0316711 du 09/01/03					2 300 100
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	2 331 200	Chq n° 0316711 du 09/01/03					2 331 200
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 002 945	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 002 945
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	5 945 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					5 945 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	728 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					728 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	982 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					982 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 350 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 350 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 055 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 055 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	2 325 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					2 325 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	271 612	Chq n° 0316711 du 09/01/03					271 612
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	12 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					12 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	49 200	Chq n° 0316711 du 09/01/03					49 200
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 150 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 150 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	97 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					97 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	947 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					947 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	4 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					4 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	9 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					9 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	4 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					4 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	4 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					4 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	9 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					9 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 350 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 350 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	30 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					30 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	327 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					327 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	21 196	Chq n° 0316711 du 09/01/03					21 196
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	5 550	Chq n° 0316711 du 09/01/03					5 550
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 162 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 162 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	35 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					35 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 350 600	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 350 600
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	3 800	Chq n° 0316711 du 09/01/03					3 800
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	16 200	Chq n° 0316711 du 09/01/03					16 200
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	7 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					7 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	45 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					45 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 857 700	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 857 700
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	307 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					307 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	366 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					366 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	114 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					114 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	281 900	Chq n° 0316711 du 09/01/03					281 900
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 894 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 894 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	3 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					3 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	125 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					125 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 920 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 920 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	2 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					2 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	5 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					5 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	5 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					5 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	10 500	Chq n° 0316711 du 09/01/03					10 500
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	12 660 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					12 660 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 100	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 100
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	920 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					920 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	1 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					1 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 000	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 000
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	188 600	Chq n° 0316711 du 09/01/03					188 600
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415	Chq n° 0316711 du 09/01/03					27 886 415
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	66 521 993	Chq n° 0316711 du 09/01/03					66 521 993
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	22 760 758	Chq n° 0316711 du 09/01/03					22 760 758
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	15 774 820	Chq n° 0316711 du 09/01/03					15 774 820
3403	Greni Sénégal	31/12/2003	Atelier d'info à de partage sur les stratégies des PPLCP	27 886 415						

gaf Palament

TOTAL

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

N° DP					Bénéficiaires / Fournisseurs					Date					Nature de la dépense					Montant de la dépense					Réf Paiement					IV Gestion					TOTAL				

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

[illegible]

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE									
n° DP	Bénéficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la dépense	Réf Plément				IV Gestion	TOTAL
				Montant de la dépense	Renforcement des capacités	Microfinance	II AGR	II Infrastructure Hydraulique Equipement	
95 03 SC	Idadi MOBBE	36/2003	Prise en charge restauration & hébergement	302 033 197	53 000	Chq n° 0561050			302 033 197
96 03 SC	Service de maintenance de l'autoroute	36/2003	Prise en charge restauration & hébergement	151 546	Chq n° 0561052				151 546
97 03 SC	Office / Supérieure	36/2003	Prise en charge restauration & hébergement	231 272	Chq n° 0561053				231 272
166 103 cse	Irahima SOW Chauffeur BGP	36/2003	Fournitures de bureau	900	B S C N° 167 du 46/03				900
167 103 cse	Ecobank	36/2003	Achat boîtes pour marche pied AD 2555	2 500	B S C N° 168 du 46/03				2 500
168 103 cse	POSTE	46/2003	Frais de versement espèces	4 000 000	Ver n° 2365 du 10/03				4 000 000
169 103 cse	ONG A V P K	46/2003	Frais envoi par mandat fax règlement facture Moye	4 000 000	Ver n° 2364 du 10/03				4 000 000
170 103 cse	ONG A V P K	46/2003	Appel Institutionnel	1 735 937	Chq n° 0561054				1 735 937
171 103 cse	ONG E G A	46/2003	Appel Institutionnel	754 721	Chq n° 0561055				754 721
172 103 cse	ONG E G A	46/2003	Gardiennage locaux urg & bgs Mai 2003	4 000 000	Ver n° 2430 du 12/06/03				4 000 000
173 103 cse	A D S A T	46/2003	Transport aller-retour 16/03	15 000	B S C N° 170 du 6/03				15 000
174 103 cse	PNATrans	56/2003	Transport aller-retour 16/03	13 000	B S C N° 171 du 11/03				13 000
175 103 cse	ELTON BA Chauffeur BGP	118/2003	Transport aller-retour 16/03	1 000	B S C N° 172 du 11/03				1 000
176 103 cse	Deoudou BA Chauffeur BGP	118/2003	Transport aller-retour 16/03	1 000	B S C N° 173 du 12/03				1 000
177 103 cse	FAILL BA Chauffeur BGP	118/2003	Transport aller-retour 16/03	1 000	B S C N° 174 du 12/03				1 000
178 103 cse	Alou BA Menuisier	126/2003	Man d'œuvre montage serrure porte principale	8 500 000	Ver n° 2325 du 18/03				8 500 000
179 103 cse	Deoudou BA Chauffeur BGP	126/2003	Transport retour AD 8353 à la Sénégalaise pour entretien	8 500 000	Ver n° 2327 du 18/03				8 500 000
180 103 cse	ONG A N M F R	126/2003	Appel Institutionnel	4 000 000	Ver n° 2326 du 18/03				4 000 000
181 103 cse	ONG A N M F R	136/03	Appel Institutionnel	30 000	B S C N° 176 du 13/06/03				30 000
182 103 cse	ONG A N M F R	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	15 000	B S C N° 177 du 13/06/03				15 000
183 103 cse	ONG A N M F R	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	50 000	B S C N° 178 du 13/06/03				50 000
184 103 cse	Deoudou BA Chauffeur BGP	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	25 000	B S C N° 179 du 13/06/03				25 000
185 103 cse	Irahima SOW Chauffeur BGP	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	25 000	B S C N° 180 du 13/06/03				25 000
186 103 cse	Assane SAGNE Expert en Micro finance	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	25 000	B S C N° 181 du 13/06/03				25 000
187 103 cse	Irahima SOW Chauffeur BGP	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	10 000	B S C N° 182 du 13/06/03				10 000
188 103 cse	Assane SAGNE Expert en Micro finance	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	2 000	B S C N° 183 du 13/06/03				2 000
189 103 cse	Assane SAGNE Expert en Micro finance	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	4 000	B S C N° 184 du 13/06/03				4 000
190 103 cse	Assane SAGNE Expert en Micro finance	136/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	2 000	B S C N° 185 du 13/06/03				2 000
191 103 cse	Deoudou BA Chauffeur BGP	186/03	Transport départ & retour AD 8354 à la Sénégalaise pour entretien	3 500	B S C N° 187 du 17/06/03				3 500
192 103 cse	Changement pneus	186/03	Achat de liquide frein	750	B S C N° 187 du 17/06/03				750
193 103 cse	Reparateur AD 8354	178/03	Réparation pneus	15 000	B S C N° 188 du 18/06/03				15 000
194 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Transport aller-retour	500	B S C N° 189 du 18/06/03				500
195 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	2 000	B S C N° 190 du 18/06/03				2 000
196 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Indemnités de déplacement mission Thiès & Doubaï	2 000	B S C N° 191 du 18/06/03				2 000
197 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Frais de parking aéroport Dia-Yoff	204 710	Chq n° 0561084				204 710
198 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Factures URG	605 257	Chq n° 0561085				605 257
199 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Factures URG	4 154 500	Chq n° 0316742				4 154 500
200 103 cse	Reparateur AD 8354	186/03	Conseil annuel des états financiers (relaquel)	10 530 000	Chq n° 0316743				10 530 000
201 103 cse	Reparateur AD 8354	206/03	Salaires jan 2003	2 000	B S C N° 184 du 20/06/03				2 000
202 103 cse	Reparateur AD 8354	206/03	Transport aller-retour règlement factures SONATEL	5 500	B S C N° 195 du 24/06/03				5 500
203 103 cse	Reparateur AD 8354	206/03	Envie tres participation MDG à URG Tamba	4 000	B S C N° 196 du 24/06/03				4 000
204 103 cse	Reparateur AD 8354	206/03	Envie tres participation CLP à URG Tamba	1 800	B S C N° 197 du 24/06/03				1 800
205 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Achat en viscopres GM	10 000	B S C N° 198 du 24/06/03				10 000
206 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Frais d'envois colis par route à URG Kolda	7 000	B S C N° 199 du 24/06/03				7 000
207 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Frais d'envois colis par route à URG Doubaï	2 000	B S C N° 200 du 24/06/03				2 000
208 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Frais d'envois colis par route à URG Thiès	3 000	B S C N° 201 du 24/06/03				3 000
209 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Frais d'envois colis par route à URG Thiès	3 000	B S C N° 202 du 24/06/03				3 000
210 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Frais d'envois colis par route à URG Thiès	3 000	B S C N° 203 du 24/06/03				3 000
211 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Consommation aéroport BGP & URG DKR	300 000	Chq n° 0561095				300 000
212 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Expédition mai 2003	1 645 174	Chq n° 0561097				1 645 174
213 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Facturation mai / juin 2003	227 000	Chq n° 0561099				227 000
214 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Facturation mai / juin 2003	119 750	Chq n° 0561101				119 750
215 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Facturation mai / juin 2003	158 000	Chq n° 0561102				158 000
216 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Facturation mai / juin 2003	3 000	Chq n° 0561102				3 000
217 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Reportage photo Kolda, Kolda, Atelier Fédération & ONG	3 000	Chq n° 0561102				3 000
218 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Transport aller-retour Ecobank	30 000	Chq n° 0561102				30 000
219 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
220 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
221 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
222 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
223 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
224 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
225 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
226 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
227 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
228 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
229 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
230 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
231 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
232 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
233 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
234 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
235 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
236 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
237 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
238 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
239 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
240 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
241 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
242 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
243 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
244 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
245 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
246 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
247 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
248 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
249 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
250 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
251 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
252 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
253 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
254 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
255 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
256 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
257 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
258 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
259 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
260 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
261 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
262 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
263 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
264 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
265 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
266 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
267 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
268 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
269 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
270 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
271 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000
272 103 cse	Reparateur AD 8354	246/03	Indemnités de déplacement mission Saly	5 000	Chq n° 0561102				5 000